

Modalités d'inscription et d'admission à l'école primaire de Brégnier-Cordon Année scolaire 2019-2020

Sont concernés:

- les enfants nés en 2016
- les enfants nouvellement arrivés dans les communes de Brégnier-Cordon, Izieu, Murs-et-Géligneux

1.L'inscription se fait dans un premier temps:

- à la mairie de Brégnier-Cordon.

On vous fera alors remplir une fiche de renseignement.

2.L'admission se fait ensuite:

- à l'école primaire

812, rue de la mairie 01300 Brégnier-Cordon.

Tel : 04 79 87 24 50

les jours suivants:

lundi 1 avril 2019 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15

lundi 8 avril 2019 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15

Si vous avez l'impossibilité de venir ces jours, contacter:

Mme Gesler Isabelle, directrice de l'école, au **04/79/87/24/50**.

Apporter le jour de l'admission

- Le carnet de santé de l'enfant
- Le livret de famille
- Un extrait du jugement en cas de séparation des parents